



2025

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

RAPPORT D'ACTIVITÉ



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE



PRÉAMBULE

Le mot du Président	4
Le mot de la Directrice générale	4

1. CARTE D'IDENTITÉ EN CHIFFRES	7
--	---

2. DES SALARIÉS ENGAGÉS	12
--------------------------------	----

3. AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE	16
--	----

3.1 de la Mayenne

3.2 de l'Orne

3.3 de la Sarthe

4. DES MÉTIERS ENGAGÉS POUR LA PROTECTION SOCIALE ET LA SANTÉ DES POPULATIONS AGRICOLES	20
--	----

4.1 Les prestations sociales 21

4.2 Agir pour la santé tout au long de la vie 23

4.3 Une action sanitaire et sociale au service des territoires ruraux et de leurs habitants 26

4.4 Le service aux professionnels 32

4.5 Le recouvrement 33

4.6 Préserver la santé et favoriser la sécurité au travail 34

5. UN MODÈLE SOCIAL UNIQUE	37
-----------------------------------	----

5.1 Un interlocuteur unique, une réponse pour chaque situation 38

5.2 Une expertise territoriale au service des publics agricoles 42

5.3 Tester, adapter, améliorer 44

5.4 Le mutualisme, une idée toujours d'actualité 45

6. UNE ACTION GUIDÉE PAR DES VALEURS FORTES	50
--	----

6.1 Solidaire par nature 51

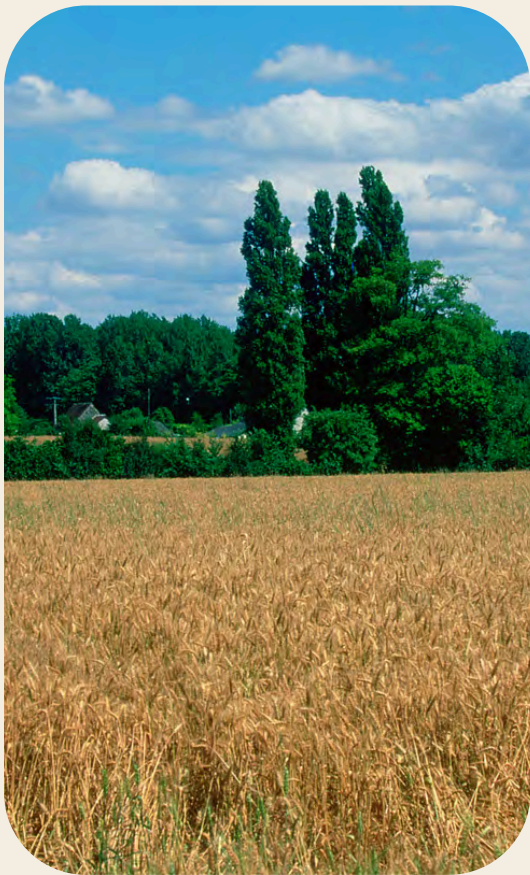
6.2 Une démocratie sociale active et ancrée sur les territoires 54


6.3 La responsabilité, fondement de notre action 55



Préambule

L'année 2025 a été marquée par des tensions fortes et des transformations profondes pour le monde agricole. Dans ce contexte exigeant, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a réaffirmé son engagement aux côtés de celles et ceux qui vivent et travaillent dans nos territoires. Proximité, réactivité et solidarité ont guidé nos actions pour accompagner les agriculteurs, les salariés agricoles et l'ensemble de nos adhérents face aux aléas économiques, climatiques et sociaux. Ce rapport d'activité témoigne de la mobilisation de nos équipes, de la force de notre gouvernance mutualiste et de notre volonté d'adapter en permanence nos services. Dans un monde en changements, souvent rapides, parfois déstabilisants, nous poursuivons nos missions fondamentales: protéger, soutenir et anticiper afin de contribuer à la vitalité durable de nos territoires ruraux.





L'année 2025 a été particulièrement mouvementée pour le monde agricole. Comment la MSA Mayenne-Orne-Sarthe réagit-elle à ce contexte ?



“Les contraintes qui pèsent sur le monde agricole sont très fortes : pression économique, volatilité des prix, aléas climatiques, crises sanitaires, défis environnementaux... Notre rôle est d’être aux côtés des agriculteurs, de porter leur voix et de montrer que la protection sociale agricole demeure un pilier essentiel de leur résilience. La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a poursuivi cette mission avec détermination, en garantissant l’accès aux droits, en répondant présent face aux crises et en soutenant les exploitants comme les salariés agricoles.”



Jean Grimbert,
Président de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

“Les services de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe se mobilisent pour répondre aux besoins des adhérents : nous adaptons constamment nos dispositifs et avons à cœur de simplifier les démarches. Nous accompagnons nos publics, qu’ils soient confrontés à des épisodes météorologiques exceptionnels ou à des tensions sanitaires et économiques, tout en conduisant les évolutions nécessaires de nos métiers. Notre objectif : une MSA réactive et accessible, malgré un environnement en transformation continue.”



Armance Philizot,
Directrice générale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

L'agriculture française doit aujourd'hui relever plusieurs défis : renouvellement des générations, santé mentale, transition écologique. Comment la MSA agit-elle sur ces sujets ?



JEAN GRIMBERT

“Le renouvellement des générations est une priorité : en France, près de la moitié des chefs d'exploitation partira à la retraite d'ici dix ans. Les jeunes ont besoin de perspectives et de sécurité pour s'installer. La MSA contribue à ces enjeux en soutenant la prévention du mal-être agricole, en renforçant la solidarité professionnelle et en promouvant des actions permettant d'améliorer l'attractivité du métier. Notre ambition est de défendre un modèle agricole durable, mais aussi humainement soutenable.”

ARMANCE PHILIZOT

“Nos équipes interviennent sur le terrain au quotidien pour prévenir les ruptures et soutenir les parcours professionnels, nos réseaux de veilleurs se renforcent pour détecter les situations de mal-être et nos services proposent des solutions adaptées – qu'il s'agisse de parcours santé, de prévention des risques professionnels ou d'accompagnement lors d'événements de vie. La sécurité sociale doit permettre, pour reprendre une formule d'un de ses pères fondateurs, Pierre Laroque, de “débarrasser les travailleurs de la hantise du lendemain”. Même si tout n'est pas parfait, c'est cela que nous recherchons : sécuriser nos adhérents, les soutenir face aux difficultés, et ainsi, leur permettre de se consacrer à leurs métiers, à leurs familles.”

Dans un contexte où les attentes en matière de service public évoluent, comment la MSA répond-elle aux besoins des populations agricoles et rurales ?



JEAN GRIMBERT

“La proximité fait partie de nos boussoles. Dans des territoires où l'accès aux services publics peut être un défi, la MSA joue un rôle essentiel en maintenant une présence humaine, en participant activement au réseau France Services et en renforçant son lien avec les élus locaux. L'enjeu est clair : garantir une égalité d'accès aux droits pour toutes les populations, quel que soit leur lieu de vie.”

ARMANCE PHILIZOT

“Nous modernisons continuellement nos services tout en maintenant de vrais accueils physiques : rendez-vous personnalisés, développement de l'offre digitale, amélioration de l'accueil téléphonique... L'ouverture d'un espace Instagram illustre également notre volonté de renouveler nos modes d'information. Nous veillons à combiner innovation et proximité, au bénéfice d'une relation de service fluide, fiable et adaptée à la diversité des situations.”

La gouvernance mutualiste est au cœur du modèle MSA. Comment s'est-elle exprimée en 2025, année électorale ?



JEAN GRIMBERT

“2025 était une année d’élections. Dès ce début de mandat, les délégués, les comités départementaux et l’ensemble des instances ont été pleinement mobilisés pour porter des actions de terrain, faire remonter les besoins et déterminer les ambitions qui sont les nôtres pour l’avenir de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Cet ancrage démocratique demeure notre force : il garantit que nos décisions restent connectées aux réalités agricoles et rurales.”

ARMANCE PHILIZOT

“Salariés et délégués MSA travaillent étroitement ensemble pour structurer les actions, clarifier les priorités et accompagner les territoires. Ce partenariat entre équipes et délégués MSA élus permet d’assurer un déploiement concerté et efficace des politiques décidées.”

Quels enjeux majeurs se dessinent pour la MSA Mayenne-Orne-Sarthe dans les années à venir ?



JEAN GRIMBERT

“Notre responsabilité est de faire en sorte que la MSA soit prête pour accompagner les transformations profondes que connaît l’agriculture : adaptation au dérèglement climatique, transitions énergétiques et alimentaires, attentes sociétales, développement de nouvelles formes d’exploitation et de travail. Nous devons continuer à défendre une protection sociale agricole forte, universelle et solidaire. Les choix que nous faisons aujourd’hui conditionnent la capacité du monde agricole à surmonter les défis de demain.”

ARMANCE PHILIZOT

“Concrètement, cela implique de poursuivre la modernisation de notre organisation, de renforcer notre expertise territoriale et de consolider la qualité de service dans un contexte de rationalisation des moyens. Il nous faudra également intensifier les efforts en matière d’innovation, de prévention, de gestion du risque et d’accompagnement des publics fragilisés. Notre objectif est de garantir que la MSA reste agile, engagée et proche de ses adhérents, au service d’un modèle social unique en France.”



1. CARTE D'IDENTITÉ EN CHIFFRES

1. CARTE D'IDENTITÉ EN CHIFFRES

La MSA (Mutualité Sociale Agricole) est la Sécurité sociale du monde agricole.





928,50

millions d'euros

DE PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES

SANTÉ



236,23 M€

FAMILLE



39,65 M€

RETRAITE



652,62 M€



344

millions d'euros

D'AUTRES DÉPENSES

PRESTATIONS
EXTRA-LÉGALES

5 M€

CHARGES DE
FONCTIONNEMENT

25 M€

PRESTATIONS PAYÉES
POUR LE COMPTE
D'AUTRES ORGANISMES

314 M€



246,24 millions d'euros

DE COTISATIONS LÉGALES ÉMISES

Réparties en :

SANTÉ



75,63 M€

FAMILLE



15,95 M€

RETRAITE



154,66 M€

195,78 millions d'euros

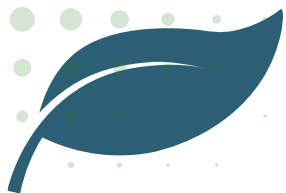
DE COTISATIONS COLLECTÉES
POUR LE COMPTE D'ENTITÉS
PUBLIQUES



87,13 millions d'euros

DE COTISATIONS ENCAISSÉES
POUR LE COMPTE DE TIERS

- France travail,
- Agrica,
- Agirc-Arrco,
- Mutualia,
- France compétences,
- Vivea,
- Valhor...



5,10 M€

millions d'euros

DE PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES VERSÉES

6,77 %

ACTIONS COLLECTIVES
ET SUBVENTIONS

346 073 €

27,44 %

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

1 400 057 €

37,12 %

MISSIONS
INSTITUTIONNELLES

1 894 047 €

0,13 %

AIDES AUX VICTIMES
D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL
OU D'UNE MALADIE
PROFESSIONNELLE

6 849 €

24,02 %

AIDES AUX FAMILLES

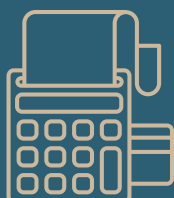
1 225 823 €

4,52 %

AIDES AUX MALADES

232 467 €

COÛT DE GESTION



2,6 % de frais de gestion



2. DES SALARIÉS ENGAGÉS



AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe accorde une importance particulière à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs, convaincue qu'elle constitue un levier essentiel de performance durable.

Tout au long de l'année, plusieurs actions ont été déployées pour favoriser le bien-être, la prévention des risques et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

EN CHIFFRES



Taux d'emploi de travailleurs
en situation de handicap

DES ESPACES DE TRAVAIL REPENSÉS

Avec le développement du télétravail, les espaces de bureaux ont été repensés afin de mieux répondre aux nouveaux modes d'organisation. Cette évolution a permis d'optimiser l'occupation des locaux et de créer des zones plus adaptées aux échanges et au travail collaboratif. Parallèlement, d'importants travaux de rafraîchissement ont été menés pour moderniser l'ensemble des espaces. Ces aménagements ont contribué à améliorer le confort et la convivialité du cadre de travail. La MSA Mayenne-Orne-Sarthe valorise ainsi un environnement plus accueillant, fonctionnel et propice à la cohésion des équipes.



Le comité de Direction

au 1er juin 2026



Armance PHILIZOT

Directrice Générale

PÔLE RÉGIONAL DU HANDICAP



Matthieu GORSSE

Sous - directeur (site 72)
Interlocuteur du site 72

PÔLE SANTÉ

- Prestations en espèces
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Invalidité
- Contrôle médical
- Gestion du risque

SANTÉ - SÉCURITÉ AU TRAVAIL

RELATION CLIENT

PRÉSENCE VERTE

PRÉSENCE VERTE SERVICES



Cyrille PLUS

Directeur adjoint (site 72)

RETRAITE - ASSUJETTISSEMENT -
COTISATIONS

RECOUVREMENT - CONTENTIEUX

RÉFÉRENT MUTUALISATION

RELATION AVEC LES ENTREPRISES

SERVICE JURIDIQUE

ATOUT SERVICES

MSA SERVICES



Pascal PFEIFFER

Directeur comptable
et financier (site 72)

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

CONTRÔLE INTERNE

CONTRÔLE EXTERNE

CONTRÔLE DE GESTION

PILOTAGE / SUIVI COG / LUTTE

CONTRE LA FRAUDE

APPUI COMPTABLE ET FINANCIER

SUR OFFRE DE SERVICE

SUR LES TERRITOIRES



Virginie
LE GUIREC-PATUREL

Sous - directrice (site 61)
Interlocutrice du site 61

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES

VIE MUTUALISTE

RESO'AP

MSAIO

ASSOCIATION LE PERQUOI



Steve LETOURNEUR

Attaché de direction (site 53)
Interlocuteur du site 53

PILOTAGE DE PROJETS

INFORMATIQUE

PROJETS TRANSVERSAUX

SCI LE PERQUOI



Nadège COUDRIN

Sous - directrice (site 53)

GESTION DES RESSOURCES

HUMAINES

COMMUNICATION

MOYENS GÉNÉRAUX

FLUX ENTRANTS

APPUI RH SUR OFFRE DE SERVICE

SUR LES TERRITOIRES



3. AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE

3.1 DE LA MAYENNE

3.2 DE L'ORNE

3.3 DE LA SARTHE

3. AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE

3. 1 DE LA MAYENNE

35 005 assurés maladie et ayants droit

Actifs



6 353

chefs d'exploitation



2 177

employeurs de main-d'oeuvre agricole



7 827

salariés agricoles



Retraités



16 950

salariés agricoles

17 112

non-salariés agricoles



3.2 DE L'ORNE

26 406 assurés maladie et ayants droit

Actifs



4 861

chefs d'exploitation



2 112

employeurs de main-d'oeuvre agricole



6 788

salariés agricoles



Retraités



14 665

salariés agricoles

11 697

non-salariés agricoles



3.3 DE LA SARTHE

35 756 assurés maladie et ayants droit

Actifs



4 684

chefs d'exploitation



2 050

employeurs de main-d'oeuvre agricole



8 386

salariés agricoles



Retraités



39 219

salariés agricoles

17 497

non-salariés agricoles





4. DES MÉTIERS ENGAGÉS POUR LA PROTECTION SOCIALE ET LA SANTÉ DES POPULATIONS AGRICOLES

- 4.1 LES PRESTATIONS SOCIALES
- 4.2 AGIR POUR LA SANTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE
- 4.3 UNE ACTION SANITAIRE ET SOCIALE AU SERVICE
DES TERRITOIRES RURAUX ET DE LEURS HABITANTS
- 4.4 LE SERVICE AUX PROFESSIONNELS
- 4.5 LE RECOUVREMENT
- 4.6 PRÉSERVER LA SANTÉ ET FAVORISER LA SÉCURITÉ
AU TRAVAIL
- 4.7 L'OFFRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

4. DES MÉTIERS ENGAGÉS POUR LA PROTECTION SOCIALE ET LA SANTÉ DES POPULATIONS AGRICOLES



4.1 LES PRESTATIONS SOCIALES

La MSA gère l'ensemble de la Sécurité sociale des populations agricoles.

LES PRESTATIONS SANTÉ

La MSA gère les droits et le versement des prestations maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des salariés et non-salariés agricoles.

En chiffres



236.23 M€ de prestations santé versées (25 % du montant total des prestations versées)

97 167 personnes protégées en maladie

Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe gère pour l'ensemble de la France et pour le compte de l'Etat, donc de tous les régimes de sécurité sociale, le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides.

Ce fonds permet la réparation forfaitaire des dommages subis lors d'une exposition professionnelle mais également l'indemnisation des enfants exposés pendant la période prénatale.



986

dossiers traités en 2025

Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides

LES PRESTATIONS FAMILIALES

La MSA gère et verse les prestations familiales et les aides au logement.

En chiffres



39,65 M€ de prestations famille versées (**4 %** du montant total des prestations versées)

7 000 bénéficiaires salariés

4 800 bénéficiaires non-salariés

14 688 enfants



LES PRESTATIONS RETRAITE

La MSA instruit les demandes de retraite et verse les prestations liées à la vieillesse, au veuvage et à la retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles.

En chiffres



652,62 M€ de prestations retraite versées (**70 %** du montant total des prestations versées)

117 140 retraités

70 834
salariés

46 306
non-salariés

4.2 AGIR POUR LA SANTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE



La MSA met en place des actions pour prévenir les problèmes de santé de ses adhérents. Elle déploie et met en œuvre les politiques de santé publique.

Elle adapte ses actions à chaque situation locale et aux besoins des personnes : âge, état de santé, attentes...

La MSA accompagne ses adhérents pour qu'ils soient autonomes dans le suivi de leur propre santé.

LA PRÉVENTION SANTÉ AUPRÈS DES FAMILLES ET DES JEUNES

REFONTE DES INSTANTS SANTÉ JEUNES

Les Instants Santé Jeunes de la MSA, destinés aux 16-24 ans, proposent depuis 2025 un coaching santé gratuit de 30 minutes, accessible sur réservation en ligne ou sur invitation postale. Ce dispositif, qui s'appuie sur une approche individualisée, permet aux jeunes de faire le point sur leur santé, leur bien-être et leurs besoins, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et de ressources adaptées à leur situation.

53

instants santé jeunes réalisés en MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ POUR TOUS À L'INITIATIVE DES DÉLÉGUÉS MSA

Les délégués MSA ont mené plusieurs actions de prévention santé visant à promouvoir le bien-être global des habitants du territoire. Ces initiatives ont permis de sensibiliser largement aux enjeux de santé : gestion du stress, qualité du sommeil, prévention du diabète, des AVC et des maladies cardio-vasculaires, ainsi que lutte contre la sédentarité. En mobilisant des professionnels (médecins, sophrologues, diététiciennes, associations spécialisées) et en créant des temps d'échanges accessibles à tous, la MSA favorise l'adoption de comportements favorables à la santé.

À travers conférences, ateliers pratiques, randonnées et événements participatifs, elle renforce le lien social, encourage l'activité physique et soutient la montée en compétence de chacun pour devenir acteurs de sa santé. Ces actions confirment la MSA comme un acteur incontournable de la prévention sur les territoires.

Quelques exemples :

- 25 et 28 février 2025, "**Prévenir les maladies cardio-vasculaires**" à Ernée (53)
- 15 juin 2025, journée "**Santé en mouvement**" à la tour de Bonvouloir de Juvigny-Val-d'Andaine (61)
- 27 septembre 2025, **rando'santé "Les coeurs en mouvement"** à Bonnétable (72)
- 16 octobre 2025 "**Soyez acteurs de votre santé : comment agir pour mieux prévenir le diabète**" à Evron (53)
- 18 novembre et 16 décembre 2025, "**Stress, douleurs, troubles du sommeil... Apprendre à mieux gérer par les outils de la relaxation et de la sophrologie**" à Mortagne-au-Perche (61)





M'T DENTS TOUS LES ANS

Le dispositif M'T dents est un programme de prévention bucco-dentaire gratuit, destiné aux enfants et adolescents. Il propose un examen de prévention et des soins pris en charge à 100%, sans avance de frais pour les familles. Son objectif est de réduire les inégalités d'accès aux soins dentaires et d'améliorer la santé bucco-dentaire des jeunes. Depuis avril 2025, tous les enfants et jeunes de 3 à 24 ans bénéficient d'un examen par an (contre une fois tous les 3 ans auparavant).



8 414

examens
pris en charge

LES PT'ITS ATELIERS NUTRITIFS

Les P'tits ateliers nutritifs sont des ateliers en ligne destinés aux parents d'enfants en bas-âge afin de répondre à leurs questions relatives à l'alimentation de leur enfant et la diversification alimentaire.



35

inscrits
en 2025

LA PRÉVENTION SANTÉ AUPRÈS DES SENIORS

DES ATELIERS DE PRÉVENTION SANTÉ DES SENIORS

Mis en place dans le cadre de l'Asept (Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires) de Normandie et des Pays de la Loire, ces ateliers sont gratuits et ouverts à toute personne à partir de 55 ans, quel que soit son régime de protection sociale

FORUMS "DES CLÉS POUR BIEN VIEILLIR"

Dans le cadre de la Charte des aînés et du Contrat Aidant mis en oeuvre sur la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, les forums «Des clés pour bien vieillir» organisés sur les marchés de Vibraye, Bessé-sur-Braye et Saint-Calais (72) ont permis de rapprocher l'information des seniors directement sur leur lieu de vie. Aux côtés de ses partenaires, la MSA a contribué à présenter les services disponibles et à favoriser des échanges conviviaux.

Ces actions ont renforcé la coordination entre professionnels intervenant auprès des aînés et amélioré la visibilité des dispositifs existants. Elles ont également permis d'identifier les besoins du public et de créer une dynamique locale positive autour du bien vieillir.



4.3 UNE ACTION SANITAIRE ET SOCIALE AU SERVICE DES TERRITOIRES RURAUX ET DE SES HABITANTS

La MSA connaît bien les problématiques et développe une expertise sur les territoires ruraux grâce à son réseau de délégués MSA élus et son maillage territorial.

En MSA Mayenne-Orne-Sarthe, le plan d'action sanitaire et sociale s'articule autour de 5 grandes orientations :

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LES TERRITOIRES EN SOUTENANT LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS, SERVICES OU ACTIONS

Les actions menées en 2025 ont permis de soutenir les familles des territoires de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe grâce à des accompagnements individuels, des actions collectives, ou encore des séjours accompagnés favorisant le lien parents-enfants et l'accès aux loisirs pour tous.

La MSA, en partenariat avec les collectivités et les réseaux locaux, contribue à créer des temps conviviaux et intergénérationnels autour de la petite enfance, du rôle de parent, de la culture et de la découverte. Elle facilite également l'accès aux vacances pour des familles modestes et encourage la participation sociale grâce à des projets inclusifs.



En chiffres

Plus de **9000** interventions sociales

1 452 actifs accompagnés

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe déploie aussi le dispositif national "Grandir en Milieu Rural" via un appel à projet local. L'objectif est de favoriser le développement de nouveaux projets et/actions répondant aux besoins spécifiques des familles des territoires ruraux mais aussi d'améliorer les structures et services existants.

Les porteurs de projets, qu'ils soient associations ou collectivités locales, se positionnent dans l'une des thématiques suivantes : accueil petite enfance, loisirs et vacances, parentalité, numérique et mobilité. Ils proposent des solutions nouvelles qui répondent à des besoins non couverts ou à des besoins spécifiques aux familles rurales ou agricoles sur des territoires prioritaires.

En chiffres

92 projets Grandir en milieu rural soutenus pour un montant de 369 000 €

1 séjour 1er départ pour **27** participants (13 adultes et 14 enfants)

3 journées en famille pour **139** personnes



ZOOM SUR : SENSIBILISATION AU BABY-SITTING

Au printemps 2025, 10 jeunes de 14 à 17 ans résidant sur la communauté de communes du Val de Sarthe (72) ont participé à un stage de sensibilisation au baby-sitting.

Il s'agissait de la première action réalisée dans le cadre de la charte des solidarités avec les familles, signée en décembre 2024 entre la MSA et la communauté de communes. L'enjeu était de mettre en place une mini-formation afin de rassurer à la fois les parents et les futurs baby-sitters lors de leur première expérience.



9 demi-journées à Roézé-sur-Sarthe ont permis aux jeunes de bénéficier de temps d'informations et de pratiques sur le développement des tout-petits (0-3 ans) et des enfants (4-9 ans).

Ils ont également préparé et animé une séance d'activités auprès des enfants de l'ALSH. Une demi-journée était également consacrée aux gestes de premiers secours, une autre à la réglementation et aux spécificités du travail au domicile des parents.



FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PRISE D'AUTONOMIE DES JEUNES SUR LES TERRITOIRES RURAUX

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe accompagne les jeunes dans la mise en œuvre de projets via des appels à projets jeunesse. Elle intervient également sur des sujets de société particulièrement impactant pour les jeunes.

En chiffres



5 projets lauréats de l'appel à projets jeunes

ZOOM SUR : LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ÉCRANS

Le 5 juin 2025, les délégués MSA du canton de Villaines la-Juhel (53), en partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé, ont organisé 2 temps forts autour du thème "du virtuel et de ses impacts". D'abord, une conférence pédagogique et débat auprès de 350 collégiens sur "Les différences entre le monde réel et le monde virtuel" à Villaines la Juhel et Pré-en-Pail. Ensuite, une conférence parentale réunissant une soixantaine de personnes sur "Les jeunes face à internet et au monde virtuel : quel impact identitaire ?" animée par Stéphane Blocquaux, docteur en sciences de l'information et de la communication. Les échanges riches ont permis de mieux comprendre les enjeux du numérique pour les jeunes et leurs familles.

Les délégués du canton de Vimoutiers (61) ont organisé, en partenariat avec l'UDAF de l'Orne, une conférence sur le harcèlement scolaire au centre socioculturel de Gacé. L'intervention de Simone Cottin, psychologue clinicienne, le témoignage d'une habitante du Perche et la prise de parole de la Maison des Ados 61 ont permis d'ouvrir de nombreux échanges et discussions avec le public. Près d'une vingtaine de participants étaient présents.



PRÉVENIR LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES DU FAIT D'UN HANDICAP OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe accompagne les actifs fragilisés par un problème de santé ou des difficultés socio-économiques ou familiales. Elle prévient la désinsertion professionnelle, promeut l'insertion par l'activité économique et l'accompagnement global des salariés en insertion.

Pour prévenir la désinsertion professionnelle, des réunions d'information sont organisées pour les salariés en arrêt long, complétées par un parcours global d'accompagnement adapté aux risques liés à la santé.

ZOOM SUR : LES MESURES DE REMOBILISATION

- Une réunion d'informations collective auprès d'adhérents en arrêt de travail de plus de 90 jours, dans l'objectif de leur apporter tous les éléments de compréhension d'un arrêt, de ses répercussions financières et professionnelles ainsi que des perspectives possibles à l'issue de cet arrêt.
- Des Modules d'Orientation Approfondie d'Indemnités Journalières (MOAIJ) permettant de se tester professionnellement en prenant en compte les contraintes liées à des difficultés de santé.
- Un essai encadré en entreprise afin d'évaluer et de mettre en perspective son projet de reconversion professionnelle.
- Participation des services Santé-sécurité au travail et Action sociale à un forum de la prévention de la désinsertion professionnelle organisé par la Carsat sur le territoire de Flers en lien avec l'ensemble des partenaires œuvrant sur cette thématique.

En matière d'insertion, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'attache à faciliter l'accès aux droits et à soutenir la création d'activités.

ZOOM SUR : INCLUSION ET RURALITÉ 2

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe et l'association d'insertion pour le Pays d'Auge et d'Argentan (AIPAA) ont signé une convention le 17 janvier 2025 à Trun. Elle permet à l'AIPAA d'être accompagnée dans le développement de son activité dans un objectif de meilleure inclusion du public éloigné de l'emploi.

Grâce à l'aide apportée dans le cadre du dispositif Inclusion et ruralité 2, l'association développe un projet innovant de création d'une ressourcerie végétale dont le but est de valoriser les déchets produits sur les chantiers de la structure pour leur donner une seconde vie en les proposant à la vente.

L'association a aussi un 2^e objectif sous-jacent, proposer une activité d'inclusion par l'activité économique plus accessible à un public féminin.

En chiffres



414 nouveaux accompagnements dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle dont **323** personnes en arrêt de travail au début de l'accompagnement





ACCOMPAGNER LES ACTIFS FRAGILISÉS ET PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE MAL-ÊTRE ET D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Le programme de prévention du mal-être agricole propose une offre de service globale et adaptée aux besoins des ressortissants agricoles. Il se compose d'actions individuelles mais également collectives pour prévenir l'épuisement professionnel et accompagner les personnes concernées.

PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE DU MONDE AGRICOLE

Pour prévenir les situations d'épuisement professionnel et les risques de burn-out, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe met en place des solutions de remplacement ou renfort temporaire, permettant aux agriculteurs de souffler tout en maintenant leur activité. Des actions collectives, comme le séjour répit "Ensemble pour repartir" ou le programme "Avenir en soi", offrent un espace pour exprimer ses difficultés et reconstruire un projet, personnel ou professionnel.

Ces initiatives, combinées à des aides financières et administratives ciblées, illustrent une approche globale et humaine : la MSA ne se contente pas d'agir en cas de crise, elle anticipe et prévient les ruptures, affirmant que la solidarité se vit aussi par la prévention et l'accompagnement au quotidien.

Enfin, la solidarité s'exprime de manière particulièrement forte dans l'engagement de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe en faveur de la prévention du mal-être agricole.

Pour détecter et accompagner les personnes en difficulté, elle s'appuie sur une cellule pluridisciplinaire dédiée. Ce dispositif permet une écoute attentive et une orientation adaptée, renforcée par le service Agri'Écoute (09 69 39 29 19), accessible 24h/24 et 7j/7, offrant un soutien anonyme et immédiat à ceux qui en ont besoin.

Au-delà de l'écoute, la MSA propose un accompagnement social individuel par des professionnels formés à la relation d'aide, soumis au secret professionnel, ainsi qu'un soutien psychologique avec une participation financière aux séances de suivi.



130 signalements en 2025 (+ 65 % par rapport à 2024)



231 situations accompagnées dans le cadre de la prévention du mal-être agricole

92 bénéficiaires de l'aide au répit

472 acteurs de la détection dont **246** sentinelles formés et présents sur le territoire de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe (au 31/12/25)

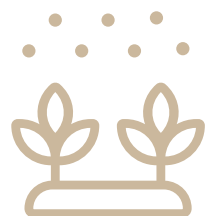
DROIT DANS MES BOTTES : 3 REPRÉSENTATIONS POUR DONNER LA PAROLE AU MONDE AGRICOLE

A travers une histoire intime et familiale, la pièce "Droit dans mes bottes" explore des thèmes universels : transmission, conflit de générations, rôle et place des femmes, choix professionnels et quête du sens de la vie, communication...

En octobre 2025, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a été à l'initiative de 3 représentations qui ont donné lieu à de nombreux débats autour des enjeux de transmission, d'isolement et de modèles agricoles.



515 spectateurs se sont déplacés et ont pu, par la même occasion, découvrir le réseau des veilleurs.



FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES SENIORS, PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe lutte contre l'isolement des personnes âgées, promeut le Bien Vieillir, développe des actions et des services à destination des personnes âgées et de leurs aidants, favorise l'accompagnement des retraités et prévient la perte d'autonomie des plus fragiles.

ZOOM SUR : LES CHARTES DE SOLIDARITÉ AVEC LES AÎNÉES

3 chartes sont actuellement en cours sur les territoires du Pays de Craon (53), du Cœur du Perche (61) et des Vallées de la Braye et de l'Anille (72).

Un exemple de déclinaison : Le 12 juin s'est tenu le 1^{er} Salon "L'Art du Bien Vieillir en Pays de Craon" à la Selle Craonnaise, co-organisé avec le CIAS de Craon.

Cette journée avait pour thème l'alimentation. Les visiteurs pouvaient échanger avec les partenaires, participer à des ateliers cuisine ou/et de bien-être, participer à une conférence "le plaisir de manger" avec un médecin, une psychologue, un diététicien et un cuisinier.

23 partenaires locaux (MDA, des centres sociaux de Craon et Renazé, l'EVS de Cossé, l'ADMR, MSAIO) étaient présents et ont accueilli 210 personnes.



ZOOM SUR : LE FORUM DU BIEN VIEILLIR

Le 30 septembre 2025, le collectif Monalisa du Mont des avaloirs a organisé un forum du Bien vieillir.

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe pilotait ce projet en partenariat avec les communautés professionnelles territoriales de santé et le CCAS de Villaines.

Des mini conférences étaient organisées l'après-midi autour de Mon espace santé et de la santé mentale.

40 exposants étaient présents et ont accueilli plus de 200 visiteurs.

Cette journée a permis de répondre aux besoins des habitants, de proposer des ressources et de renforcer le lien entre les acteurs locaux qui œuvrent pour le bien vieillir.

4.4 LE SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Le pôle "Relations entreprises et partenariats" de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe agit comme un partenaire clé pour les entreprises et les exploitants agricoles.

Il a pour rôle de :

- Conseiller et accompagner les professionnels dans leurs projets (installation, choix de statut, embauche, etc.) avec des solutions sur mesure.
- Piloter des actions ciblées pour déployer une offre de services adaptée aux besoins des employeurs, exploitants et partenaires.
- Renforcer les liens avec les entreprises "Grands-comptes" et développer des relations stratégiques auprès d'un public identifié.

ZOOM SUR : L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS TOUCHÉS PAR LES INTEMPÉRIES ET LES ÉPIZOOTIES

En 2025, un épisode de grêle et des épidémies de fièvre catarrhale ovine (FCO) et de maladie hémorragique épizootique (MHE) ont touché des exploitations des départements de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe.

Plusieurs dispositifs de soutien ont été mobilisés en fonction des situations :

- Échelonnement, report ou prise en charge des cotisations sociales,
- Accompagnement social personnalisé, pour une évaluation globale des besoins.
- Aide financière exceptionnelle individuelle, en cas de difficulté personnelle
- Soutien psychologique, via un accompagnement confidentiel assuré par des professionnels.

En chiffres

ÉPISODES DE GRÊLE
DES 13 ET 25 JUIN 2025

- 372 appels sortants
- 575 mails envoyés

EPIZOOTIES FCO ET MHE
EN 2025

- 596 mails envoyés
- 374 en Mayenne
et 222 en Sarthe

Pour aller plus loin



Des conseillers de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont appelé les exploitants des secteurs concernés afin de recenser les besoins et accompagner le plus en amont possible.



0,75

millions d'euros de prises en charge
par la MSA de cotisations sociales



ZOOM SUR L'AIDE EN CAS DE CRISE

Une aide pour évènement exceptionnel (sanitaire, climatique, incendie...) a été mise en place à destination des professionnels agricoles afin de répondre concrètement et rapidement aux situations d'urgence générées par de graves difficultés.

Elle se décline en trois actions distinctes : une aide financière ponctuelle pour les salariés des exploitations se trouvant au chômage technique et/ ou partiel, 5 séances de soutien psychologique, 50 heures de remplacement et/ou de renfort.

Par exemple :

A la suite des chutes de grêle, un exploitant contacté par la MSA a expliqué avoir perdu un lot de canards en lien avec des dégâts sur un bâtiment. Il a sollicité des heures de remplacement pour réaliser les travaux des champs, ce qui lui a permis de réparer les dégâts (toiture, maçonnerie...).

Des exploitants touchés par la fièvre catarrhale ovine ont exprimé le besoin d'être soutenus et de prendre de la distance avec l'exploitation. Ils ont bénéficié de séances de soutien psychologique.



566 mails envoyés

Taux d'ouverture **54 %**

51

bénéficiaires
en 2025



188

appels sortants

100

messages laissés
sur les répondeurs

Le pôle "Relations entreprises et partenariats" en chiffres



7 webinaires organisés

9 rencontres employeurs
(grands-comptes)

4 interventions partenariales



4.5 LE RECOUVREMENT



La MSA assure le recouvrement des cotisations sociales auprès de ses adhérents. Cette collecte finance en partie le système de protection sociale du monde agricole. Les cotisations, ainsi que les financements issus de la solidarité nationale et interprofessionnelle, permettent à la MSA de verser chaque année les prestations sociales.

La MSA mène également des actions de prévention à la santé et à la sécurité au travail et agit par un ensemble d'actions et d'aides sociales. Les cotisations servent aussi à financer votre retraite complémentaire et différents fonds nationaux.

La MSA agit également contre la fraude et le travail non déclaré, pour garantir les droits de tous et veiller à ce que chacun respecte ses obligations.

En chiffres



Fraudes aux cotisations

- **322 361 €** DE FRAUDES AUX COTISATIONS LIÉES AU TRAVAIL ILLÉGAL DÉTECTÉES
- **1 668 936 €** DE FRAUDES AUX COTISATIONS HORS TRAVAIL ILLÉGAL DÉTECTÉ
- MONTANT DES REDRESSEMENTS AU TITRE DU TRAVAIL DISSIMULÉ ET DES FRAUDES AUX COTISATIONS :
1 991 297 €

Fraudes aux prestations

- **INDUS CONSTATÉS : 869 285 €**



4.6 UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE POUR PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Les métiers du monde agricole présentent des risques : utilisation de produits phytosanitaires, conduite d'engins agricoles, troubles musculosquelettiques, chutes, isolement... Les experts MSA évaluent les situations à risques pour mieux les prévenir. Ils informent, conseillent, forment et outillent les exploitants, les salariés et les chefs d'entreprise.

La MSA travaille avec l'ensemble des acteurs du monde agricole pour réduire les risques professionnels et favoriser la qualité de vie au travail. Elle met en place des plans d'action à partir des remontées du terrain.



Quelques actions phare de 2025 :

LES TROPHÉES PRÉVENTION JEUNES, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

La 10e édition du trophée Prévention Jeune de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est déroulée le 1er avril à Sillé-le-Guillaume. Le concours a accueilli 140 élèves d'établissements d'enseignement agricole des 3 départements.

Ils ont présenté leurs projets sur le thème de la santé et sécurité au travail devant un jury composé d'Administrateurs MSA et de professionnels de la prévention.



Les élèves de BTS ACSE de l'Agrocampus la Germinière de Rouillon (72) ont remporté le 1er prix grâce à leur présentation photos/vidéos sur la thématique des risques liés aux machines mobiles.



SALON MÉCA'INNOV : INNOVATION ET ÉCHANGE AU CŒUR DES CHAMPS

Le service prévention des risques professionnels de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe était présent au salon Méca'innov à Château-Gontier (53).

L'occasion de parler aux Cuma du grand Ouest de prévention du bruit et des poussières et de conception de bâtiments.



PARTICIPATION À DIVERSES MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES

- Innovation,
- les fermes ouvertes,
- concours régional trucs et astuces,
- Terre de Jim,
- Olympiade des métiers,
- AG des partenaires (FDMFR72, cuma..)...





81 sessions de formation ou réunions d'information

sur des thématiques SST réalisées à l'initiative des délégués MSA, des partenaires et entreprises, ou du service SST (exemples de thèmes : utilisation du matériel agricole en sécurité, travail avec les animaux, utilisation de la tronçonneuse, secourisme, prévention Santé sécurité au travail...)

➤ PLUS DE 1000 EXPLOITANTS ET SALARIÉS PARTICIPANTS

Plus de **1 800** jeunes scolaires ou adultes formés sur ces questions de santé-sécurité au travail

1 117 actions en milieu du travail réalisées

Information et sensibilisation, conseils, fiches entreprises, études de poste, accompagnement de projets...)



La MSA assure également la médecine du travail pour les salariés agricoles.

6 923 examens et visites

réalisés par les Médecins du Travail et les Infirmiers diplômés d'Etat en santé au Travail (visites d'embauche, visites d'Information et de Prévention, visites de reprise, de pré-reprise, bilans de 50 ans, visites de mi-carrière, visites à la demande...)



Prise en charge financière de



496

consultations avec un psychologue, pour 83 salariés en situation de souffrance au travail.



5. UN MODÈLE SOCIAL UNIQUE

- 5.1 UN INTERLOCUTEUR UNIQUE ,
UNE RÉPONSE POUR CHAQUE SITUATION
- 5.2 UNE EXPERTISE TERRITORIALE
AU SERVICE DES PUBLICS AGRICOLES
- 5.3 TESTER, ADAPTER, AMÉLIORER
- 5.4 LE MUTUALISME, UNE IDÉE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

5. UN MODÈLE SOCIAL UNIQUE

5.1 UN INTERLOCUTEUR UNIQUE, UNE RÉPONSE POUR CHAQUE SITUATION

La MSA accompagne chaque adhérent sur tous les aspects de sa vie : santé, parentalité, logement, vieillesse, risques au travail...

Interlocuteur unique du monde agricole pour l'ensemble de la protection sociale, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe place la qualité de la relation de service au cœur de son action. Afin de répondre aux besoins des adhérents à chaque étape de leur parcours, elle s'appuie sur une organisation multicanale combinant accueil physique, accueil téléphonique et services digitaux. Cette complémentarité permet d'assurer une information fiable, un accompagnement personnalisé et des réponses adaptées aux situations individuelles, sur l'ensemble du territoire.

UN ACCUEIL PHYSIQUE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ADHÉRENTS

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe propose un accueil physique de proximité, au sein de ses sites et de ses agences et lors de permanences. Ce maillage territorial permet aux adhérents de bénéficier d'un contact direct avec des conseillers spécialisés, capables de les accompagner sur l'ensemble de leurs démarches en matière de santé, de famille, de retraite, de prévention et d'action sociale.

En tant qu'interlocuteur unique, la MSA apporte une réponse globale et coordonnée, prenant en compte la situation personnelle et professionnelle de chaque assuré. Cet accueil personnalisé contribue à instaurer une relation de confiance durable et à garantir un haut niveau de qualité de service.



Nos sites de **Laval, Alençon et Le Mans** sont ouverts du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h15**. Nos agences d'**Azé et Mayenne (53), Mortagne-au-Perche et Flers (61) et Montval-sur-Loir (72)** sont ouvertes du **mardi au vendredi de 9h à 12h15**. L'accueil se fait exclusivement **sur rendez-vous les après-midis**.



LES RENDEZ-VOUS

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe propose des rendez-vous prestations individuels et personnalisés sur les prestations sociales, sur les droits et sur toute situation complexe vécue par un édhérent.

Ces rencontres sont l'occasion pour les assurés de poser des questions concernant leurs droits sociaux, leur retraite, leurs remboursements de soins de santé ou encore les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Le rendez-vous personnalisé est particulièrement utile pour les assurés qui ont des situations spécifiques ou des besoins plus complexes. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne, par téléphone ou directement dans les accueils.

UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE POUR UNE RÉPONSE RAPIDE

En complément de l'accueil physique, l'accueil téléphonique constitue un canal essentiel de la relation de service. Les équipes de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe assurent une prise en charge des appels permettant d'apporter des réponses courtes et fiables, adaptées aux demandes des adhérents, qui sont recontactés si besoin après ce premier contact.

Grâce à une organisation dédiée et à l'expertise des conseillers, les assurés peuvent obtenir des informations, être orientés ou accompagnés dans leurs démarches, sans avoir à multiplier les interlocuteurs. Cet accueil téléphonique participe pleinement à la mission de service public de la MSA, en garantissant accessibilité, réactivité et continuité de service.



L'accueil téléphonique est accessible en appelant un numéro unique, le **02 43 39 43 39** du **lundi au vendredi**, de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**.



En chiffres

26208 personnes accueillies dans les sites et les agences dont **5134** sur rendez-vous

Principaux motifs :



RETRAITE
30 %



SANTÉ
24 %



AUTRES
18 %



FAMILLE
16 %



COTISATIONS
9 %



INVALIDITÉ
2 %



**RECOUVREMENT/
CONTENTIEUX**
1 %

2 265

rendez-vous téléphoniques

1 034

rendez-vous prestations réalisés

120 173

appels téléphoniques décrochés



Taux d'appels décrochés

90.80 %

UNE OFFRE DIGITALE AU SERVICE D'UNE RELATION MODERNISÉE

Dans une logique d'amélioration continue de la relation de service, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'appuie également sur une offre digitale performante et complémentaire des autres canaux de contact. Le site Internet constitue un point d'entrée essentiel, permettant à chacun d'accéder à une information fiable, actualisée et disponible à tout moment. Les espaces privés offrent aux adhérents la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne, de suivre leurs dossiers et d'échanger de manière sécurisée avec les services de la MSA. En complément, l'application mobile Ma MSA et moi renforce la proximité avec les assurés grâce à des services personnalisés et accessibles en mobilité. Cette offre digitale contribue ainsi à simplifier les parcours, à renforcer l'autonomie des adhérents et à améliorer la qualité globale de la relation de service sur l'ensemble du territoire.



95 199

adhérents particuliers

23 009

exploitants

10 192

entreprises

848

partenaires ou tiers

disposant d'un espace privé
au 31 décembre 2025

En chiffres



- **+ d'1,5 Million DE VISITES**
du site Internet de la MSA
Mayenne-Orne-Sarthe en 2025
- **87 728 DE VISITES**
en moyenne chaque mois
- **39 049 MAILS**
reçus des adhérents et répondus

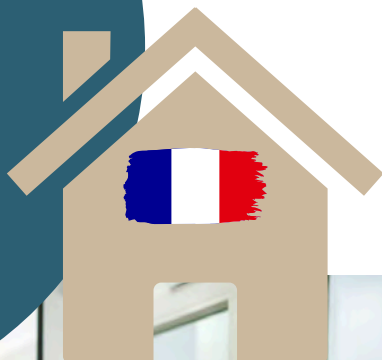




L'application Ma MSA & Moi franchit une nouvelle étape dans la modernisation des services aux employeurs. Grâce à la connexion via SIRET, ils accèdent désormais rapidement au TESA Simplifié, à l'envoi sécurisé de documents, à la messagerie et à la prise de rendez-vous. Des fonctionnalités clés, pensées pour alléger les démarches et renforcer la simplicité d'usage au quotidien.

UN ENGAGEMENT FORT DANS LE RÉSEAU FRANCE SERVICES

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'inscrit pleinement dans la dynamique du réseau France Services, en partenariat avec les collectivités locales et les autres acteurs publics. Elle participe à la formation de tous les agents France services. Elle est en outre porteuse de la France services itinérante dans l'Orne et co-porteuse avec la Communauté de communes de la France services de Landivy en Mayenne. À ce titre, des agents de la MSA sont mis à disposition de ces structures afin de répondre aux questions administratives posées



5.2 UNE EXPERTISE TERRITORIALE AU SERVICE DES PUBLICS AGRICOLES



DES AGENTS DE TERRAIN AU COEUR DES RÉALITÉS LOCALES

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'appuie sur un réseau d'agents déployés sur l'ensemble de son territoire : travailleurs sociaux, conseillers, contrôleurs. Leur présence quotidienne sur le terrain leur permet de développer une connaissance fine des spécificités locales, des besoins des populations agricoles et rurales, et des dynamiques socio-économiques propres à chaque secteur.

LES DÉLÉGUÉS MSA : UN RELAIS ESSENTIEL ENTRE LA MSA ET LES TERRITOIRES

Les délégués MSA, élus parmi les assurés, jouent un rôle clé dans la représentation des attentes et des besoins du terrain. Leur implication dans les instances locales et leur participation active permettent d'orienter les politiques de la MSA en fonction des réalités vécues par les populations rurales. Leur présence lors des réunions publiques, des forums ou des événements locaux renforce la visibilité et l'accessibilité de la MSA, tout en favorisant le dialogue entre l'institution et ses assurés.

En chiffres



398 délégués MSA



ZOOM SUR : LES RÉSEAUX DE VEILLEURS



Un réseau de veilleurs, constitué de volontaires bénévoles de tous âges et issus de tous horizons, rassemble les bonnes volontés pour écouter, orienter et soutenir les personnes en situation de détresse. Intégrer le réseau permet de ne pas agir de façon isolée, de maintenir ses connaissances sur le mal-être et de partager ses expériences avec d'autres volontaires.

La MSA est chargée de l'animation des réseaux de veilleurs dans le cadre du plan interministériel de prévention du mal-être.



La MSA Mayenne-Orne-Sarthe compte **12** réseaux de veilleurs.



246

veilleurs

PROFIL DES VEILLEURS



9 %

SALARIÉS MSA

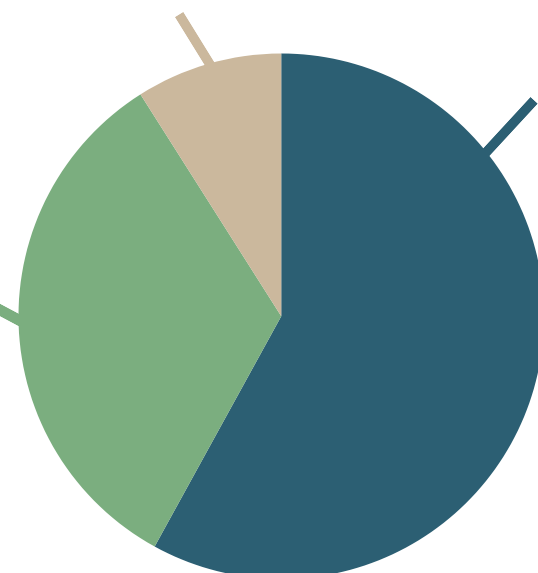
33 %

DÉLÉGUÉS MSA

58 %

AUTRES ACTIFS

Autres professionnels agricoles, professionnels de santé...



5.3 TESTER, ADAPTER, AMÉLIORER

Grâce à ses équipes, ses délégués et à sa présence sur tout le territoire, la MSA est capable de lancer des expérimentations ciblées pour répondre aux besoins émergents de ses adhérents en matière de lien social, de santé, de sécurité, de logement ou de protection sociale.

La MSA teste ainsi, seule ou avec des partenaires, de nouveaux modes de relations et de nouveaux projets sociaux. Elle enrichit son offre de prestations pour un service toujours plus efficace.

ZOOM SUR : AGRICARE 53

AgriCare 53 est un projet expérimental qui vise à prévenir et à détecter des problèmes de santé chez les exploitants agricoles mayennais à travers une journée d'hospitalisation de jour réalisée au sein de l'hôpital de Laval.



ZOOM SUR : CONSTRUISONS +SIMPLE MSA, UNE CONCERTATION POUR SIMPLIFIER LES SERVICES DE LA MSA

Du 3 novembre au 19 décembre 2025, la MSA a lancé une grande concertation « Construisons +Simple MSA ». L'objectif : recueillir les expériences des usagers et les sonder sur des améliorations en cours et à venir.

Tous les adhérents de la MSA, professionnels ou particuliers, les partenaires, les délégués ont été invités à partager leur expérience pour construire une MSA plus simple, plus efficace et plus proche des besoins.

5.4 LE MUTUALISME, UNE IDÉE FORTE

Tous les 5 ans, les adhérents élisent leurs délégués parmi les salariés, les exploitants et les employeurs agricoles. Ce sont des maillons essentiels : ils font remonter les besoins des adhérents, tissent du lien social en ruralité et jouent le rôle de relais entre la MSA et les territoires.



En 2025, **14 428** adhérents ont élu **484** délégués dont 398 titulaires en Mayenne, dans l'Orne et dans la Sarthe.

➤ **CEUX-CI ONT ENSUITE ÉLUS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE QUI S'EST TENUE LE 19 JUIN 2025.**

La gouvernance de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe repose sur un dispositif institutionnel solide, représentatif et ancré dans les réalités du monde agricole.

La gouvernance de la MSA s'appuie sur un Conseil d'administration fortement mobilisé et sur un ensemble d'instances spécialisées qui garantissent la qualité de la décision, la transparence et l'efficacité des actions menées sur le territoire.





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse,
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles,
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole,
- représenter la caisse auprès des Pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.



9

Conseils
d'administration
en 2025



JEAN GRIMBERT
PRÉSIDENT



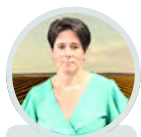
JEAN-JACQUES CADEAU
1ER VICE-PRÉSIDENT

MAYENNE

1ER COLLÈGE



Annick
Poulard



Ghislaine
Lecoq



Christian
Metereau

2E COLLÈGE



Vincent
Dubreil
(CFDT)



Michel
Lhermitte
(CFDT)



Jean-Paul
Gere
(CFDT)



Jean-Paul
Balluais
(FO - CFTC)

3E COLLÈGE



Sylvain
Renaud



Jean-Bertrand
Viot

ORNE

1ER COLLÈGE



Nathalie
Guérin



Thierry
Thomas

2E COLLÈGE



Michèle
Bailleul
(CFE - CGC)



Jean-François
Chevron
(CFE - CGC)



Joël
Laumailé
(CFDT)



Sandrine
Faveris
(CFDT)

3E COLLÈGE



Luc
Bourgeois



Aurore
Le Penven

SARTHE

1ER COLLÈGE



Elodie
Bouhours



Brigitte
Fourmon



An
Lippens

2E COLLÈGE



Jennyffer
Delaine
(CFDT)



Freddy
Villeneuve
(CGT)



Jean-François
Hamelin
(CFE - CGC)

3E COLLÈGE



Françoise
Chauvier



Gaëtan
Chaboteau

REPRÉSENTANTS UDAF



Annie
Béchu



Eric
Leroy



Bernard
Janvier



LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX : UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Les comités départementaux assurent la présence de la MSA au plus près des territoires et préservent l'identité de chaque département. Ils rendent compte des représentations confiées, initient des rencontres avec les acteurs locaux, renforcent l'information des élus et accompagnent la mise en œuvre des nouvelles législations.

Ils contribuent pleinement à la mission de proximité et à la relation de service avec les adhérents.



2

Comités
Départementaux
en 2025

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE LA MAYENNE



ANNICK POULARD

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE L'ORNE



NATHALIE GUÉRIN

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE LA SARTHE



BRIGITTE FOURMON

Les comités et commissions : expertise, préparation et prise de décision

Les comités de protection sociale

(des salariés et des non salariés) émettent des avis sur les mesures relatives aux prestations et cotisations des non-salariés ou des salariés, ainsi que sur les objectifs et moyens.

3 CPSS en 2025 | **4 CPSNS** en 2025

3 CPASS en 2025

Le Comité paritaire d'action sanitaire et sociale (CPASS) est chargé de proposer la politique d'Action sanitaire et sociale. Il formule des avis sur les orientations, le budget et les interventions.

Il instruit les demandes de subventions, attribue des prêts aux structures et conduit les actions collectives. Sa composition paritaire garantit une représentation équilibrée des salariés et des non-salariés.

Un comité restreint complète ce dispositif. Délégué par le CPASS, il attribue les aides financières individuelles et veille à l'équité de traitement.



3 CVM en 2025

La commission Vie mutualiste assure l'animation démocratique de la vie mutualiste, prépare les réunions des échelons locaux et contribue au lien entre délégués et adhérents.

La commission Santé traite des sujets d'Assurance maladie, de gestion du risque, de prévention et d'organisation des soins sur le territoire.

2 COMMISSIONS SANTÉ en 2025



La commission de recours amiable (CRA) est une Instance de médiation obligatoire avant recours judiciaire. Elle tranche les réclamations relatives aux cotisations et prestations et peut décider de remises de pénalités ou d'indus. Sa composition paritaire garantit une décision équilibrée et objective.

La commission de recours amiable

(des salariés et des non salariés) examine les réclamations administratives en matière de sécurité sociale agricole (cotisations, prestations, accidents du travail...) et décide des suites à leur donner.

10 CRA en 2025



6. UNE ACTION GUIDÉE PAR DES VALEURS FORTES

- 6.1 SOLIDAIRE PAR NATURE
- 6.2 UNE DÉMOCRATIE SOCIALE ACTIVE ET ANCRÉE SUR LES TERRITOIRES
- 6.3 LA RESPONSABILITÉ, FONDEMENT DE NOTRE ACTION

6. UNE ACTION GUIDÉE PAR DES VALEURS FORTES



6.1 SOLIDAIRE PAR NATURE

La solidarité constitue l'une des valeurs cardinales de la MSA. Héritée de son histoire et de son appartenance à la Sécurité sociale, elle irrigue l'ensemble de ses missions et guide ses actions quotidiennes au service des ressortissants du monde agricole et rural.

En tant qu'organisme de Sécurité sociale, la MSA s'inscrit pleinement dans le modèle solidaire français, fondé sur la mutualisation des risques et la protection de tous, quels que soient l'âge, la situation professionnelle ou les aléas de la vie. Cette dimension prend une résonance particulière en 2025, année marquant le **80^e anniversaire de la Sécurité sociale**, symbole fort de la solidarité nationale et de l'engagement collectif en faveur de la cohésion sociale.

À travers ses missions de protection sociale, la MSA contribue chaque jour à faire vivre cet héritage, en l'adaptant aux spécificités du monde agricole.



UNE COLLECTE SOLIDAIRE POUR NOËL

Au-delà de ses missions réglementaires, la MSA développe de nombreuses actions solidaires concrètes. À ce titre, elle organise, par exemple, chaque année une **collecte solidaire à l'occasion des fêtes de Noël**, mobilisant délégués MSA, collaborateurs, adhérents et partenaires autour d'un objectif commun : venir en aide aux personnes et familles les plus fragilisées.

En 2025, **plus de 1700 dons** ont été remis aux Restos du cœur de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe qui ont ainsi pu les redistribuer à leurs bénéficiaires.

Cette initiative, à forte portée humaine, illustre l'attention portée par la MSA aux situations de précarité et son engagement à renforcer les liens de solidarité sur les territoires.



UN NUMÉRO SPÉCIFIQUE POUR LES URGENCES SOCIALES



La MSA se distingue également par sa capacité à agir rapidement face aux situations d'urgence. Elle met à disposition de ses assurés un numéro dédié aux urgences sociales, le 02 43 39 45 45, permettant un accompagnement renforcé en cas de crises sanitaires, d'intempéries, d'événements climatiques exceptionnels ou de situations personnelles complexes. Ce dispositif vise à apporter une réponse adaptée, coordonnée et humaine, en lien avec les partenaires locaux, afin de sécuriser les parcours de vie et de prévenir les ruptures sociales.

02 43 39 45 45

- crises,
- intempéries,
- situations complexes



6.2 UNE DÉMOCRATIE SOCIALE ACTIVE ET ANCRÉE SUR LES TERRITOIRES

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe fait vivre une démocratie sociale unique en France, fondée sur la participation directe des adhérents à travers leurs représentants élus. Cette gouvernance mutualiste s'exprime par un réseau structuré de délégués, de comités départementaux et d'instances de concertation qui garantissent la représentation de tous les publics agricoles.

En chiffres



88

actions locales ont été menées en 2025, touchant près de 2600 personnes

728

heures de bénévolat réalisées



L'**Assemblée générale** constitue chaque année le temps fort démocratique : en 2025, **231 participants** soit **57,75 % de taux de participation** (contre 30,95 % en 2024) ont participé à la première Assemblée générale du nouveau mandat.



La démocratie sociale s'exerce également à travers une série de rencontres thématiques : **réunions intercantionales et réunions émergence de projets**. Ces temps d'échanges permettent d'identifier les besoins locaux, d'imaginer de nouvelles actions et de renforcer la culture citoyenne mutualiste.

Deux fois par an, les **comités départementaux** assurent un relais essentiel d'information, de dialogue et d'écoute pour les Présidents d'échelons locaux.

LES DÉLÉGUÉS ÉLUS JOUENT UN RÔLE CONCRET D'ANIMATION SOCIALE SUR LES TERRITOIRES.



6.3 LA RESPONSABILITÉ, FONDEMENT DE NOTRE ACTION

En tant qu'organisme de protection sociale du monde agricole, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe exerce ses missions avec un haut niveau de responsabilité, au service des assurés, des territoires et de l'intérêt général.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE

La responsabilité de la MSA se traduit dans la sécurisation de ses activités et la bonne gestion des fonds publics qui lui sont confiés. À travers une démarche rigoureuse de contrôle interne, de maîtrise des risques et de lutte contre la fraude, la MSA veille au paiement et au recouvrement à bon droit des prestations et des cotisations.

La validation des comptes sans observation en 2025 témoigne de cet engagement constant en faveur de la transparence financière, de l'équité de traitement et de la justice sociale.

La gestion du risque et le contrôle médical occupent une place importante dans cette démarche responsable. Le Contrôle médical, par son expertise médicosociale, veille à l'attribution équitable des prestations d'assurance maladie, maternité et invalidité. Cela permet non seulement de sécuriser les droits des assurés, mais aussi de détecter et de prévenir les abus en matière de soins et d'arrêts de travail, assurant ainsi une gestion équilibrée et responsable des ressources collectives.



En chiffres



25 554

avis rendus par le contrôle médical et dentaire en 2025

365 097,57 €

d'indus constatés dans le cadre du plan national du Contrôle médical

582

actions de contrôle externe (toutes branches confondues) menées pour un montant redressé de 1 031 021 €



UNE RESPONSABILITÉ ENVERS LES ADHÉRENTS : INFORMER, PROTÉGER, ACCOMPAGNER

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe place l'information et l'accès aux droits au cœur de ses priorités. En 2025, elle a poursuivi ses campagnes de communication pour sensibiliser les agriculteurs, salariés et retraités à leurs droits et aux dispositifs d'accompagnement disponibles.

Par exemple, des actions ciblées ont été menées pour encourager le recours aux droits, notamment via des supports adaptés et des rendez-vous personnalisés.



+ que
des aides,
un droit.



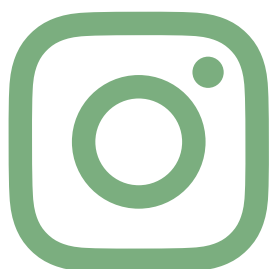
santé
famille
retraite
services

Vous aussi,
vous y avez peut-être droit.
Faisons le point sur :
[msa.fr/ma-sante-mes-droits](https://www.msa.fr/ma-sante-mes-droits)



santé
famille
retraite
services

Vous aussi,
vous y avez peut-être droit.
Faisons le point sur :
<https://www.msa.fr/ma-sante-mes-droits>



Fin 2025, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a ouvert un compte Instagram, élargissant ainsi sa présence numérique pour toucher un public plus large et diversifié, et répondre aux attentes des jeunes générations en matière d'information et de réactivité.

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Adresse postale

Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39

Établissement d'Alençon
52 bd du 1er Chasseurs

Établissement de Laval
76 bd Lucien Daniel



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore